

POUR UNE STRATÉGIE NATIONALE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DE LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS PLASTIQUES

[élections 2022]





La **Fondation Tara Océan**, co-fondée il y a 18 ans par Agnes b et Etienne Bourgois, est la **première fondation reconnue d'utilité publique consacrée à l'Océan en France**.

Notre avenir dépend de l'Océan et quel que soit l'endroit où nous vivons sur cette planète, nous avons toutes et tous une bonne raison de comprendre et de protéger l'Océan.

La **Fondation Tara Océan** mène une révolution scientifique autour de cet écosystème.

Avec ses consortiums scientifiques associés, elle développe une science de l'Océan ouverte, innovante et inédite qui nous permettra demain de prédire, anticiper et mieux appréhender les risques climatiques et les changements de la biodiversité.

Elle utilise cette expertise scientifique de très haut niveau et ces aventures de mer pour sensibiliser et éduquer les jeunes générations, le grand public et les artistes, mobiliser les décideurs politiques au plus haut niveau, permettre aux pays en développement d'utiliser ce nouveau savoir autour de l'Océan.

www.fondationtaraocean.org

L'accumulation de débris plastique dans la nature est « l'un des changements récents le plus répandu et durable sur la surface de notre planète ».

De 2004 à 2018, de l'Arctique au Pacifique, en passant par la Méditerranée, l'omniprésence des plastiques est devenue récurrente dans les prélèvements des échantillons à bord de Tara. Une pollution, majoritairement composée de microplastiques, minuscules fragments, rendant l'idée de « nettoyage des océans » absolument vaine.

Pour répondre à la question de l'origine de cette pollution la goélette scientifique mettait les voiles, en 2019, pour une mission inégalée jusque-là : en 6 mois, prélever des échantillons dans 9 des principaux fleuves européens dans l'objectif de mieux comprendre la provenance et la dispersion de cette pollution dont on estime aujourd'hui qu'elle est à 80 % d'origine terrestre. De nos territoires, de nos villes, au travers des canalisations d'eau de pluie, des égouts, des rivières et des fleuves les plastiques parviennent jusqu'en mer. Les solutions pour y mettre fin sont bien à terre.

L'impact de la pollution plastique sur la grande faune marine est connu de tou-te-s. Il justifierait, à lui-seul, d'une mobilisation sans faille.

Mais d'autres conséquences, plus inquiétantes, de la présence des micro-plastiques sont aujourd'hui soulignées. Elles vont du bouleversement des chaînes trophiques marines, menaçant nos ressources halieutiques à l'introduction de toxiques persistants en passant par la dégradation des capacités des océans à remplir leurs fonctions dans le cycle du carbone.

Parce que chacun, citoyen, décideur politique et économique est à la fois cause et victime de cette pollution, la question des responsabilités est une impasse. A celle-ci, la Fondation Tara préfère poser celle des acteurs en capacité d'agir.

C'est pourquoi la Fondation s'attache à transmettre à chacun, les derniers acquis de la science, œuvrer tant à la sensibilisation des populations qu'à l'accompagnement des acteurs économiques et l'enrichissement de la décision politique.

“Composée pour l'essentiel de micro-plastiques, distribuée de la surface de l'eau jusqu'aux planchers océaniques, la pollution plastique marine ne peut être “nettoyée”. Les solutions pour y mettre fin ne sont qu'à terre !



Accompagner les décideurs vers quelle vision, quels objectifs opérationnels ? L'omniprésence des plastiques tant dans nos applications quotidiennes que dans les usages les plus exigeants en terme technologique, leurs performances parfois non substituables par d'autres matériaux et leurs qualités environnementales certaines (durabilité, légèreté, ...) rendent la perspective d'une suppression des plastiques dans nos sociétés à court et moyen terme illusoire.

Cette perspective d'une pérennisation des plastiques nous impose donc d'en repenser les usages et de poser comme vision pour l'avenir celle du "zéro plastique dans la nature".

Pour ce faire, la Fondation Tara Océan s'appuie sur le concept d'économie circulaire. Une économie circulaire dont la philosophie est de mimer les principes de fonctionnement de la nature, et notamment le principe d'économie de moyens et l'absence de déchets non assimilables sans préjudice sur la chaîne du vivant. Un concept qui ne saurait donc être réduit à la simple question du recyclage et se traduit par la stratégie dite des 3R - Réduire, Réutiliser, Recycler

Les élections de 2022 constitueront un moment clé du débat public. Une opportunité unique de dresser le constat de l'insuffisance des mesures prises jusqu'à aujourd'hui pour enrayer une pollution toujours croissante. La Fondation Tara Océan pose ici les fruits de sa réflexion, à la croisée de la connaissance scientifique qu'elle a acquise en mer et son expertise en économie circulaire.

Puissent ces éléments devenir le socle des propositions des candidats et faire émerger une politique nationale ambitieuse de lutte contre les pollutions plastiques.

“L'économie circulaire peut être la réponse à la pollution plastique. A condition d'en retenir une juste définition, posant comme principes fondamentaux la réduction de consommation des ressources et de l'énergie et l'absence de préjudice sur la chaîne du vivant.





Enjeux ~ 1

Connaissance et information

Par leurs capacités d'adaptation à une grande diversité de contraintes techniques, par leurs coûts limités, les polymères artificiels - plus fréquemment appelés plastiques - se sont imposés dans nos quotidiens.

L'emballage ménager qui symbolise à la fois le modèle de l'usage unique et celui de la massification du recours aux plastiques, focalise toutes les attentions. A raison, sans doute, puisqu'à lui seul il représenterait 40% des mises en marché et que la complexité de ses circuits de distribution, de ses usages et l'inefficacité de sa collecte en fin de vie en font un contributeur majeur aux pollutions.

Mais quels sont les autres secteurs utilisant des polymères artificiels ? Pour lesquels y a-t-il un risque manifeste de fuite dans l'environnement ? Des questions auxquelles il est aujourd'hui bien difficile de répondre en l'absence de données publiques consolidées.

Et comment engager le citoyen dans des choix vertueux de consommation en l'absence d'une information claire et intelligible par tous ?



© Noémie Pansiot - Fondation Tara Ocean

“ Les enjeux de connaissance et d’information sont le préalable d’une politique nationale ambitieuse de lutte contre les pollutions plastiques.



C'est pourquoi la Fondation Tara Océan propose :

- La mise en place d'un registre public de déclaration de mise en marché de tout produit contenant des polymères artificiels. Cette déclaration obligatoire contiendra à minima les informations relatives aux tonnages et unités, aux polymères et adjuvants. Elle identifiera les filières de récupération et valorisation en fin de vie prévues, ou non, par le metteur en marché.
- Le financement d'une politique de recherche publique forte sur les enjeux biodiversité / climat et santé / environnement de la présence des polymères artificiels et de leurs adjuvants dans la nature
- L'élargissement de l'obligation d'information du public par la mention «produit contenant du plastique» accompagné du logo dangereux pour l'environnement pour tout produit à destination du grand public, quelque soit la proportion de polymère artificiel contenu.
- L'encadrement réglementaire des termes recyclable, recyclé, et la définition stricte de l'usage unique

“ La mise en place d'un régime de déclaration obligatoire avant toute mise en marché de produits contenant des polymères artificiels est la condition sine qua non au développement d'une politique de lutte contre les pollutions. Seule la connaissance qu'elle offrira permettra de construire des stratégies pertinentes.







Enjeux ~ 2

Réduction des pollutions liées aux plastiques

“Il n’existe pas, ni n’existera jamais, de système de collecte des produits en fin de vie qui garantisse le zéro fuite vers l’environnement.”

Ce constat pourrait sembler une simple lapalissade ... si l’essentiel de la stratégie RSE du marché des plastiques à usage unique n’était construit sur l’illusion inverse : “en améliorant le recyclage, nous mettrons fin aux pollutions”. Un simple chiffre éclaire l’enjeu ; un marché français qui serait composé de 75% des boissons mises sur le marché sous emballages recyclables, consignés et collectés à 99% et de 25% des boissons mises sur le marché sous emballages ré-employables produirait encore 105 millions de bouteilles perdues par an.

“Comment croire alors que l’on pourra réduire la pollution plastique sans simultanément réduire les volumes mis en marché, développer le ré-emploi, simplifier les emballages pour en favoriser la recyclabilité et améliorer la collecte.



C'est pourquoi la Fondation Tara Océan propose :

- La bascule immédiate des objectifs de réduction de la loi AGEC en UVC (unités de vente consommateurs) pour éviter les effets pervers des objectifs actuellement exprimés en tonnage (recours à des solutions d'évitement mal maîtrisée tel les papiers pelliculés, recours à des polymères plus légers mais plus toxiques ou présentant des risques élevés de fuite dans l'environnement).
- La reprise de la trajectoire 2040, zéro plastique à usage unique
 - En fixant des objectifs individualisés pour tous les principaux metteurs en marché : - 25% des volumes mis en marché à horizon 2025, 50% à horizon 2030, 75% à horizon 2035 avec mise en place d'une politique fiscale dont les ressources permettent l'accompagnement des PME/TPE dans leur mutation
 - En identifiant et priorisant la suppression des emballages et objets éphémères domestiques les plus susceptibles de fuir dans l'environnement (petits formats, RHD, ..)
 - En interdisant, à l'horizon 2030, la vente en restauration hors domicile de produits dans des emballages pour tout ou partie en plastique ne disposant pas d'un système de collecte garantissant le retour de 99% des uvc.
 - En accompagnant la substitution des plastiques professionnels non collectés en fin de vie (BTP, agriculture et espaces verts, sylviculture, pêche et pisciculture) par des solutions plus durables.
 - En interdisant à l'horizon 2045 les polymères (micro et nano plastiques primaires) non biodégradables dans les formulations cosmétiques, les formulations de produits d'entretien, du BTP, agents d'enrobage dans les produits agricoles, ...
 - En identifiant, accompagnant la substitution et interdisant progressivement les plastiques et les adjuvants les plus problématiques, c.a.d présentant une toxicité environnementale ou sanitaire particulière (PVC, PS, Polycarbonates, bromés, ...)

- L'amélioration de la collecte et de la recyclabilité des plastiques
 - Par la mise en oeuvre d'une politique de traçabilité du recyclage des plastiques pour s'assurer du recyclage effectif et de la non exportation vers des décharges mondialisées.
 - Par une politique fiscale forte et dès 2023 sur la mise en marché de plastiques non-recyclables
 - Par la mise en place d'une consigne indexée sur 10% de la valeur de vente (min 25 cts, max 50 €) sur tous les emballages et objets contenant du plastique dont le taux de collecte est inférieur à 50% en 2025, 75% en 2035, 99% en 2040
 - Par la mise en place d'une obligation de premier lavage industriel avant mise en marché pour les vêtements composés de fibres synthétiques grattées
 - Par l'interdiction d'export des déchets plastiques hors UE

“ Pour acquérir une place crédible dans la stratégie de lutte contre les pollutions plastiques, le recyclage doit relever deux défis :

- **celui d'une collecte qui vise le 100% à horizon 2040**
- **celui de la transparence de ses performances environnementales, économiques et de ses circuits opérationnels.**







Enjeux ~ 3

Identification et évaluation environnementale 360° des alternatives aux plastiques

Face à l'enjeu écologique que représente la fin des pollutions plastiques, sous la pression croissante des consommateurs et citoyens, la tentation peut être grande de développer des alternatives de substitution ... aux impacts environnementaux non évalués. Augmentation de la pression sur les forêts du fait du développement d'emballages cartons, nouveaux matériaux difficilement classables, nouvelles générations de polymères fragmentables.

C'est pourquoi la Fondation Tara océan propose :

- La normalisation des ACV (analyses de cycle de vie) intégrant les enjeux de biodiversité et de toxicité environnementale
- La mise en place d'une cellule "emballage" au sein de l'ADEME en charge d'évaluer - avant mise en marché - les performances environnementales (toxicité, risque de fuite dans l'environnement, performance de recyclage, maturité des filières, ...) des nouveaux matériaux et formats.



PORTER L'IDÉE D'UN CADRE INTERNATIONAL CONTRAIGNANT

Les textes nationaux, tout comme les actions des collectivités territoriales sur le terrain, sont porteurs de solutions indispensables.

La Fondation Tara Océan est convaincue que la France doit porter l'idée d'un traité international contraignant et fixant, à minima, des objectifs communs en matière :

- De connaissance :
 - Par la tenue d'un registre international des polymères mis en marché, alimenté par les registres nationaux.
 - Par une stratégie de recherche concertée, sur le modèle du GIEC, sur les impacts environnementaux (toxicité, carbone, etc.) et sanitaires des différents polymères et adjuvants, et de leurs filières d'élimination
- De réduction
 - De 25% des volumes de plastiques à usage unique mis en marché à horizon 2025 en s'attachant à l'interdiction des emballages et objets éphémères les plus susceptibles de fuir dans l'environnement
 - En interdisant à l'horizon 2040 tous les polymères intentionnellement déversés dans l'environnement (polymères d'encapsulation, d'agrégation, agents de friction, etc.)
 - En interdisant les usages domestiques des plastiques les plus problématiques (PVC, PS, Polycarbonates, ...) c.a.d présentant une toxicité environnementale ou sanitaire particulière
- D'évaluation environnementale des impacts des alternatives aux plastiques



© Maéva Bardy - Fondation Tara Ocean

“ Mais face à un marché mondialisé, dans un contexte où les déchets plastiques peuvent être traités par delà les frontières, comment résoudre la crise mondiale des déchets plastiques sans posséder un cadre international fixant des règles communes.



Fondation
tara océan

VOTRE CONTACT

Fondation Tara Ocean

Henri Bourgeois Costa - Directeur des affaires publiques

Mission économie circulaire - Plaidoyer plastique

8, Rue de Prague - 75012 Paris

henri@fondationtaraocean.org